

Budget des communes et des EPCI 2023

De Bernadette Straub et Thierry Maréchal



Parution : 9 mars 2023

Collection : Les indispensables

Broché : 1424 p. | 16 x 24 cm

Prix : 92 € TTC

Réf. 121888

ISBN : 978-2-7013-2211-7

Toutes les règles de la gestion comptable publique accessibles à tou-tes

Largement utilisé par les praticiens des finances communales et intercommunales, qu'ils exercent leurs fonctions au sein d'une collectivité territoriale ou d'un centre des finances publiques, le Budget des communes et des EPCI constitue le manuel de référence commun à l'ordonnateur et au comptable public.

Méthodique, cet ouvrage est conçu selon le plan de la nomenclature M14. Il détaille le contenu et l'utilisation de chaque compte, et précise pour chacun d'entre eux les modalités budgétaires et comptables d'écriture, ainsi que les pièces justificatives que l'ordonnateur doit transmettre au comptable.

Pédagogique, il rappelle le cadre juridique applicable à chaque opération avant d'entrer dans le détail des opérations budgétaires et comptables avec de nombreux exemples. Ainsi, il convient aussi bien aux praticiens expérimentés qu'aux débutants.

Dynamique, il accompagne les nombreuses évolutions qu'ont connues les collectivités territoriales ces dernières années, du regroupement intercommunal à l'expérimentation du compte financier unique.

À jour de l'arrêté du 8 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif, cette 33^e édition présente les dernières évolutions, parmi lesquelles :

- les nouvelles règles relatives à la responsabilité des comptables et gestionnaires publics ainsi qu'au rôle des juridictions financières ;
- les dispositions relatives à la fiscalité concernant les EPCI ;
- les textes régissant les dispositions comptables et financières applicables aux conventions de mandat ;
- les textes relatifs aux taxes d'urbanisme résultant du transfert à la Direction générale des finances publiques ;
- les textes relatifs au calcul du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) ;
- l'instruction relative aux pièces justificatives des dépenses du secteur public local.



À propos des auteurs

Initialement rédigé par **Roland Brolles**, l'ouvrage est désormais mis à jour par deux auteurs aux profils complémentaires : **Bernadette Straub**, inspectrice divisionnaire honoraire à la Direction générale des finances publiques (DGFiP), et **Thierry Maréchal**, attaché territorial hors classe, directeur général des services à la ville du Lavandou.

Sommaire

Partie 1 – Les règles juridiques, budgétaires et comptables

Chapitre 1 – Le cadre juridique

Section 1 – La séparation des ordonnateurs et des comptables

Section 2 – Le contrôle de légalité

Chapitre 2 – Les principes budgétaires et comptables

Section 1 – Comptabilité de l'ordonnateur

Section 2 – Les recettes

Section 3 – Les dépenses

Section 4 – Comptabilité du receveur municipal

Section 5 – Le rôle des juridictions financières

Section 6 – L'intercommunalité

Partie 2 – Les comptes

Chapitre 1 – La section d'investissement

Classe 1 – Comptes de capitaux

Classe 2 – Comptes d'immobilisations

Classe 3 – Comptes de stocks et en-cours

Classe 4 – Comptes de tiers budgétaires

Classe 5 – Comptes financiers

Chapitre 2 – La section de fonctionnement

Classe 6 – Comptes de charges par nature

Classe 7 – Comptes de produits

Classe 8 – Comptes spéciaux (comptes non budgétaires et hors bilan)

Chapitre 3 – Les comptes de tiers non budgétaires

Classe 4 – Comptes de tiers

Chapitre 4 – Les comptes financiers

Classe 5 – Comptes financiers

Annexes

Annexe 1 – Plan de comptes développé des communes de 500 -habitants et plus

Annexe 2 – Plan de comptes abrégé des communes de moins de 500 habitants

Annexe 3 – Listes des différents chapitres ou postes budgétaires

Annexe 4 – Plans de comptes applicables aux différents établissements, collectivités et activités

Liste des abréviations

Index

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire ou autre service de presse.

Contact Presse : Nathalie Veuille

06.17.42.24.44 / nathalie.veuille@berger-levrault.com

Plus d'information sur berger-levrault.com, rubrique « Maison d'Édition »